



L'année 2021 s'est terminée, avec une nouvelle fois, la recrudescence de la pandémie Covid.

Je me faisais une joie d'organiser en 2022 la cérémonie des vœux, aux dires des autorités sanitaires, nous ne pouvons organiser cette manifestation conviviale pouvant être source de contamination. Je pense qu'il est de ma responsabilité de préserver la santé de tous.

Malgré cela nous devons rester positifs et avancer dans nos situations professionnelles et familiales tout en s'adaptant au mieux.

Au cours de l'année écoulée et tous les aléas rencontrés, le conseil municipal s'est réuni et a travaillé régulièrement, nous avons participé à l'organisation de la vaccination des séniors, des travaux ont eu lieu pour la création d'un chemin piétonnier entre la salle des fêtes et la place de l'église, puis l'organisation de l'événement « chemin des artistes », le programme d'entretien de chemins a eu lieu et nous avons travaillé aux nombreux projets qui vont voir le jour. Le repas du 11 novembre offert aux séniors chaque année a pu avoir lieu et a été apprécié de tous.

En cette année 2022 qui s'annonce, Crépol va voir aboutir l'installation de commerces et 10 logements sur le terrain des Jardins d'Adrienne, le lotissement du Flachet prend forme et ses premiers permis de construire sont à l'instruction.

L'aménagement de la place de l'église devrait débuter en début d'année et le CAUE a été sollicité pour l'étude de notre ancienne école et des travaux d'enfouissement de lignes électriques vont avoir lieu sur la commune pour un meilleur service.

Notre petite commune avance et je tiens à remercier le personnel communal qui participe de tout cœur au devenir de Crépol.

Merci aux habitants de Crépol qui ont embelli par de magnifiques illuminations leurs maisons et le village.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse tous mes vœux à vous et vos familles.

Je souhaite la bienvenue et une bonne adaptation à toutes les nouvelles familles qui se sont installées à Crépol en 2021 et elles sont nombreuses.

**MEILLEURS VŒUX 2022 ET BONNE SANTE ..... A NOUS TOUS.**

*Marline Lagut, Maire*

# ELECTIONS



## Elections présidentielles en Avril 2022

- 1<sup>er</sup> tour 10 Avril 2022
- 2<sup>ème</sup> tour 24 Avril 2022

## Elections législatives en juin 2022

- 1<sup>er</sup> tour 12 juin 2022
- 2<sup>ème</sup> tour 19 juin 2022

## Procédure :

Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales de la commune peuvent faire cette démarche au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le premier tour des élections (soit le 4 mars). Un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit d'office sur les listes électorales s'il a accompli les démarches de recensement à 16 ans.

Par contre ceux n'ayant pas effectué les démarches de recensement à 16 ans sur la commune, devront s'inscrire obligatoirement avant le 04 mars 2022 en mairie.

### Inscription sur la liste électorale :

Pour les habitants de Crépol ayant changé d'adresse tout en restant sur la commune, merci d'envoyer un justificatif de domicile avec votre nouvelle adresse à l'adresse mail suivante : [crepol@valenceromansagglo.fr](mailto:crepol@valenceromansagglo.fr) ou à déposer en mairie. Pour toute nouvelle demande d'inscription, elles peuvent être faites via le site [service-public.fr](http://service-public.fr) à la rubrique citoyenneté ou en mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de votre pièce d'identité.

### Ce qui change au 1 janvier 2022:

Un électeur pourra donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune. Il devra obligatoirement se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Désormais chaque électeur sera doté d'un numéro unique à l'échelle nationale (numéro national d'électeurs ou NNE) au lieu de son numéro d'ordre sur la liste électorale de sa commune, ce numéro figurera sur les cartes électorales, celles-ci seront donc entièrement renouvelées d'ici au printemps prochain comme avant chaque élection présidentielle et sera également disponible sur le portail de [service-public.fr](http://service-public.fr) module « interroger sa situation électorale ISE ».

**Toutes les anciennes cartes électorales devront être détruites.**

## URBANISME:

**NOUVEAU** 

### Demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne

#### Je souhaite réaliser des travaux chez moi

Changement de fenêtres  
Clôture  
Panneaux solaires  
Extension  
Nouvelle construction  
Abri de jardin  
Ravalement...

Tous ces travaux doivent être autorisés avant d'être entrepris.



#### Je dois faire des demandes d'urbanisme

Permis de construire  
Permis de démolir  
Déclaration préalable de travaux  
Certificat d'urbanisme  
Permis d'aménager



Ce service en ligne, vous permet de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme de chez vous.

### Mes démarches d'urbanisme en ligne

#### Un portail web pour déposer ma demande

Après avoir créé un compte personnel, je peux à tout moment saisir en ligne ma demande d'autorisation d'urbanisme et joindre les pièces nécessaires à l'instruction de mon dossier.

Un accompagnement pour le dépôt en ligne. Je suis accompagné pour préparer ma demande (choix du formulaire, aide à la constitution du dossier, édition de plans...).



Retrouvez ce service sur →

#### Une interface pour suivre l'avancée de mon dossier

En me connectant, je peux suivre l'avancée de ma demande, compléter mon dossier, connaître le délai d'instruction, jusqu'à la décision de l'administration. Je peux également consulter mes précédentes demandes.

#### La dématérialisation

des demandes d'urbanisme, c'est plus simple, plus rapide, accessible à tous et sécurisé ! 

[crepol.fr](http://crepol.fr)

L'objectif de cette dématérialisation est de réduire les délais d'instructions et de rendre l'avancement de la procédure plus transparent. La dématérialisation améliorera aussi la sécurité juridique des autorisations, ainsi que la qualité des dossiers transmis, en permettant à tous d'avoir accès à un dossier en temps réel.

Notons qu'en 2022, la saisie par voie électronique devient possible mais pas obligatoire. C'est un outil complémentaire à l'accueil physique à disposition des administrés afin de faciliter la saisine des services.

Bien évidemment, toute personne désirant se déplacer à la Mairie de Crépol, pour remplir et déposer son dossier d'urbanisme, sera accueillie et pourra obtenir des conseils personnalisés.

## **Avancement des travaux communaux :**

Les travaux aux Jardins d'Adrienne avancent régulièrement. Les commerces doivent se déplacer et ouvrir dans le premier semestre 2022.

La boucherie et le bar-tabac presse offriront leurs services sur ce nouvel emplacement.

Les 10 logements sociaux devraient être terminés fin 2022.

Le lotissement le Flachet prend forme et les premiers permis de construire sont en instruction.

De nouvelles familles s'installeront en 2022.

Route de la vieille église.

Le syndicat d'électricité a terminé les travaux d'enfouissement de lignes Enedis et Orange. Une part reste à la charge de la commune :

Montant total des travaux : 235 626 € dont 62 077 € à la charge de la commune.

L'éclairage public a de ce fait renouvelé ses équipements et de nouveaux candélabres ont été installés le long de cette voie, cela étant une compétence de notre agglo.

L'aménagement de la place de l'église qui va débuter en ce premier semestre 2022 apportera un renouveau de cette partie du village.

Les appels d'offres sont lancés en cette fin d'année 2021.



# Collecte des ordures ménagères et tri :

5 points de collectes sont désormais prévus sur Crépol.

1. Chemin de la Rivière (à coté du magasin Utile)
2. Près de la salle des fêtes
3. Chemin du Gué (Drôme lapin)
4. Route de Bourdogne
5. **Derrière l'église provisoirement en attente d'être placée au lotissement le Flachet.**

Un container adapté pour personne à mobilité réduite est installé au chemin du Gué.

Des sacs de 50 litres maximum sont autorisés dans les containers pour les ordures ménagères.

Il vous est demandé de respecter ces consignes de tri

**Aucun dépôt n'est autorisé par terre des sanctions vont être mise en place.**

Deux bacs seront disponibles pour les déchets à l'intérieur du cimetière : un pour les déchets verts et un second pour les déchets tels que papier, pot en plastique. **Attention aucune ordure ménagère n'est autorisée dans ces bacs réservés au cimetière uniquement.**



## 2. Plein de p'tits nouveaux



Les dates des bennes tournantes ne sont pas connues, à ce jour, vous pourrez courant Février, consulter le site <https://crepol.fr/>, le panneau d'affichage extérieur de la mairie ou vous renseigner directement au secrétariat.

## Amiante lié

### Nouveau mode de collecte réservé aux particuliers

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021, l'Agglo propose aux particuliers un nouveau service pour faciliter l'évacuation, en toute sécurité, de leurs déchets d'amiante lié. Les habitants peuvent déposer, sur rendez-vous et les mercredis uniquement, leurs déchets sur une des plateformes du prestataire Valorsol Environnement. Modalités et prise de rendez-vous préalable : 04 75 81 30 30 ou [dechets@valenceromansagglo.fr](mailto:dechets@valenceromansagglo.fr)

#### Qu'est-ce que l'amiante lié ?

Il s'agit d'amiante fibrociment tels que des éléments intègres de bardage, de revêtement ou de couverture (plaque plane, profilée, tôle ondulée, ardoise, plaque décorative), de canalisation (vide-ordure, cheminée, évacuation/adduction eau...), bac horticole type jardinière... En revanche, la dépose d'amiante libre ou friable (joint, flocage, calorifugeage de tuyau de chaudière, enduit...) est strictement interdite.

#### Conditions d'accès au service

##### > Inscription préalable obligatoire

Pour bénéficier de ce service, vous devez **vous inscrire obligatoirement auprès de la direction Gestion des déchets**. Elle vous informera alors des modalités d'accès, des précautions à suivre pour la manipulation de l'amiante lié... Avant d'apporter vos déchets sur une des plateformes, il est nécessaire que votre dossier soit accepté par l'Agglo.

##### > Conditionnement de l'amiante

L'amiante lié doit être conditionné dans des **big bags** ou **dépôts bags homologués (avec double sachet) et marqués amiante**. Vous devrez les acheter en amont du dépôt dans le point de vente de votre choix. Tout conditionnement non-conforme entraînera le refus du dépôt.

#### Prise en charge financière

L'Agglo prendra en charge financièrement les coûts de traitement pour un poids maximum de **300 kg par foyer et par an** (soit l'équivalent de 15 plaques de fibro-ciment). Au-delà de 300 kg, la prise en charge financière vous incombera, payable à la dépose, uniquement par carte bancaire.

#### Pour aller plus loin

Il est rappelé que l'intervention directe par des particuliers sur des matériaux amiantés doit être exceptionnelle. Ainsi, pour des travaux importants de désamiantage, il est nécessaire de faire appel à une entreprise certifiée. A ce titre, des aides financières peuvent être sollicitées pour ces travaux auprès de l'Agence Nationale de l'Habitat.

## Etat civil:

Pour l'année 2021 : nous avons enregistré :  
4 naissances, 1 mariage , et 6 décès sur la commune

## Pneu neige:

### **Nouvelle réglementation pneu neige dans les zones montagneuses en période hivernale.**

Pour limiter les embouteillages sur les routes dans les régions montagneuses et améliorer la sécurité des usagers, il faudra équiper sa voiture de pneus hiver ou détenir des chaînes dans son coffre en période hivernale dans certaines communes. L'obligation est entrée en vigueur au 1er novembre 2021. Quelles sont les zones concernées ?

Nous savons d'ores et déjà que la commune de Crépol ne sera pas concernée par ce décret, seules les communes dites de moyenne et haute montagne sont concernées, **pensez à vous renseigner avant vos déplacements pour l'hiver.**

#### Une nouvelle signalisation

A compter du 1er novembre 2021, une nouvelle signalisation sera progressivement implantée. Elle indiquera les entrées et les sorties de zones de montagne où l'obligation d'équipements hivernaux s'appliquera.

## Illuminations de Noël à Crépol:



## Eau des piscines:

Nous rappelons aux propriétaires de piscine que l'eau ne doit pas être vidangée sur la voie publique ou dans les terrains avoisinants.

## Gestion Stratégique des Zones humides (PGSZH):

Saviez-vous que depuis les années 1960, plus de la moitié des zones humides a disparu ? Pourtant, si fondamentales et précieuses pour l'environnement, la biodiversité, la ressource en eau et la prévention des inondations. Près de 300 zones humides sont répertoriées sur l'agglomération, sans aucun doute beaucoup plus, les petites zones humides étant mal connues. Pour inverser cette tendance alarmante qui se vérifie aussi en local, l'Agglo élabore un Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (PGSZH).



Des ateliers participatifs géographiques se sont déroulés les 28 et 29 septembre dernier à Charpey, Peyrins et Montmeyran. Ce sont 80 personnes, élus, agents services des communes, représentants des agriculteurs et bénévoles des associations pour l'environnement qui ont participé à ces rencontres de sensibilisation, d'information et d'échanges. Ces ateliers interactifs et ludiques, co-animés par le Bureau d'études BRL ingénierie et le service GEMAPI de l'Agglo ont permis aux participants d'exprimer leur ressenti et leur perception des zones humides. Plusieurs thématiques ont été abordées : les fonctions et les services rendus par les zones humides, les outils et les acteurs de la gestion et la protection des zones humides, les atouts, les contraintes et les menaces qui pèsent sur les zones humides et un atelier sur l'évolution du territoire et des paysages.

*\*Le Maire de Crépol et un élu ont participé à ces échanges.*



Cette phase d'échanges traduit la volonté de l'Agglo de co-construire son PGSZH. Celui-ci sera d'autant plus efficace et concret si les acteurs du territoire sont consultés et impliqués. Les grands objectifs de ce plan sont la caractérisation des zones humides au regard de leurs fonctions et des pressions qu'elles subissent. Et la définition de zones humides prioritaires à préserver, protéger ou restaurer.

De nouveaux ateliers géographiques sous le même format seront organisés en été 2022 pour présenter les résultats de l'étude et donc la stratégie de gestion des zones humides à l'échelle du territoire de l'Agglo.

# ACTIVITÉ JEUNES

Le pop-corn, c'est son nom va bientôt sillonner onze petites communes de l'agglomération à la rencontre des jeunes. Une caravane originale et itinérante pour permettre aux ados de se rencontrer, d'échanger et de jouer ensemble.

Le Pop-corn, c'est un Point jeunes mobile. Il s'arrête près de chez toi tous les 15 jours. Un lieu sympa pour retrouver tes potes, jouer, partager tes délires, tes idées, tes projets et même organiser des sorties avec l'aide des animateurs. Tu y trouveras des jeux de société, une console, des BD... Viens nous rencontrer et parles-en autour de toi !



Suis le pop-corn



valenceromansagglo.fr f



## TES RENDEZ-VOUS POP-CORN

SEMAINE A Impaire	Hors vacances		Vacances scolaires	
St-Christophe-et-le-Laris	Mar.	16h > 18h30	Lun.	14h > 18h
Crépol	Merc.	14h30 > 18h	Mar.	14h > 18h
Crépol	Jeu.	16h > 18h30	Merc.	14h > 18h
Valtherbasse	Vend.	16h > 18h30	Jeu.	14h > 18h
Valtherbasse	Sam.	14h30 > 18h	Vend.	14h > 18h
SEMAINE B Paire	Hors vacances		Vacances scolaires	
Combovin	Mar.	16h > 18h30	Lun.	14h > 18h
La-Baume-Camillane	-		Mar.	14h > 18h
Peyrus	Merc.	14h30 > 18h	Merc.	14h > 18h
La-Baume-Camillane	Jeu.	16h > 18h30	-	
Barcelonne	Ven.	16h > 18h30	Jeu.	14h > 18h
Châteaudouble	Sam.	14h30 > 18h	Ven.	14h > 18h

### Dans quelles communes passera le Pop-corn ?

Barcelonne, Châteaudouble, Combovin, La Baume-Camillane, Ourches et Peyrus au Sud, et Crépol, Le Chalon, St-Christophe-et-le-Laris, St-Laurent-d'Onay et Valtherbasse au Nord.

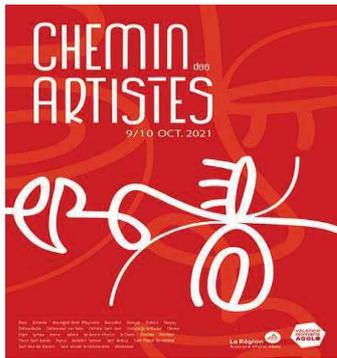
### Nous contacter

Julien Guier : 07 60 80 37 77

Guillaume Rade : 06 42 22 40 06

enfance.jeunesse@valenceromansagglo.fr





## Une belle réussite

Notre commune a souhaité participer à l'exposition " chemin des artistes" organisée par Valence/Romans/agglo pour faire découvrir les artistes locaux de nos régions, professionnels et amateurs.

Cette manifestation a eu lieu les 9 et 10 octobre 2021 à la salle des fêtes de Crépol et a regroupé 13 artistes :

### Crépol :

Brigitte Perrenot : Aquarelle

Jean-Pierre Felix : peinture à l'huile et aquarelle

Christiane Givet : Pastel et peinture

Michel Noureux : Fabrication de lampes

Marie Cécile Papeau : Peinture sur verre

Marilyne Carradec : Peinture à l'huile

Mélanie : Sculpture



## Et des artistes des communes alentours tels que :

Françoise Abattu de St marcel les Valence : sculpture modelage raku

Patrick Pralavorio de Marges : Dessin au crayon et à l'encre

Vincent Tournebise du Grand Serre : Sculpture

Aurélia Vaillies de la Balme de Sillingie ( 74) : Photo

Claude Barry de Margès : Gouache

Flavie Roumier de St Donat : Tableau mosaïque

Tout en respectant les consignes sanitaires, nous avons accueilli 411 visiteurs qui ont apprécié tout autant le talent des artistes que la variété des œuvres exposées. Ce premier succès nous incite à prévoir une prochaine participation au chemin des artistes en 2022 et dans ce but, nous souhaitons rencontrer de nouveaux artistes, avis aux amateurs.



## WEEK-END THEATRAL A LA SALLE DES FETES DE CREPOL



La pièce intitulée « Et la femme créa l'homme » texte de Sandrine BELZACQ a été interprétée par les dix acteurs amateurs du Théâtre de l'Optime, qui ont joué sur scène une quarantaine de personnage.

La soirée du samedi 27 novembre s'est jouée dans une salle pleine, suivie d'un buffet organisé par La Petite Carniotte.

L'après midi du dimanche, les spectateurs étaient moins nombreux du fait de la neige.

Un grand merci aux acteurs et bénévoles qui ont permis aux habitants de se retrouver pour ce moment de plaisir.



# La chapelle Saint Roch du Mont de Véroux



Site privilégié par son étendue et sa beauté à 400 M d'altitude environ, la chapelle domine à l'est le Vercors et, face au porche, le Vivarais avec le Mont Gerbier de Jonc, la Louvesc et le Mont Pilat.

## Architecture :

Modeste édifice au chevet roman, coiffé d'un clocher riche d'une unique cloche au son argentin, la chapelle est citée dans les archives dès 1050. La nef fut reconstruite après les guerres de religion à la fin du XVIème siècle (petite accolade au-dessus de la niche à droite de l'hôtel permet de dater). La chapelle est alors dédiée à SAINT ANDRE et pas encore à SAINT ROCH.

Qui est Saint Roch ? Né au 14e siècle à Montpellier, il partit en pèlerinage et en chemin, rencontra la peste et s'est mis à soigner les malades. Il contracta lui-même la maladie et pour ne pas la propager, il se réfugia en un lieu solitaire. La légende raconte qu'un chien serait venu chaque jour avec un pain volé sur la table de son maître « le chien de Saint Roch » il mourut le 16 août 1380.

L'autel : L'autel joliment décoré d'une image de Saint-Roch date des environs de 1830. Or, à cette époque une épidémie de choléra sévit à Romans, ce qui remet en honneur le culte de ce saint guérisseur. Ce sera là, pense-t-on, l'origine du changement de nom de la chapelle et de son Saint patron.

La révolution passe : Sous l'ancien régime, la communauté CREPOL comprenait 3 paroisses : CREPOL (un curé et un vicaire), SAINT ROCH (un curé) et le CHALON (un curé). Le dernier curé Laurent GUYOT est républicain. Il accepte et approuve la Constitution Civile du Clergé, obtient en 1793 un certificat de civisme, puis abdique ses fonctions, se marie à 68 ans pour faire preuve de civisme et meurt à l'âge de 70 ans. La chapelle est vendue comme bien national (108 livres) en l'an 5, mais reviendra au culte plus tard.



Messe du 15 août : Les anciens se souviennent encore de la belle messe du 15 août célébrée chaque année suivie d'une fête en l'honneur de Saint Roch, dans les jardins de Monsieur Jacob voisin de la chapelle. On dansait et on mangeait sous les arbres et Monsieur le curé demeurait Jusqu'au soir parmi les familles. Puis d'autres distractions moins champêtres firent perdre cette habitude. Monsieur Jacob mourut et le Mont de Véroux s'endormit. Cette maison abandonnée fut restaurée par la famille SAIGNE puis vendue. Près du mur d'enceinte de la chapelle il y a un puit, dernier vestige du presbytère.

### Renouveau de la chapelle :

En 1955, la municipalité de Georges BURCET fit refaire la toiture en tuiles plates, ce qui sauva la chapelle. On recommença à célébrer la messe du 15 août. Il y eut même des processions aux lanternes.

En 1979, la municipalité de Jean-Claude BURCET, avec l'aide de la société de sauvegarde des monuments anciens de la Drôme fit restaurer le clocher et la partie abside et couvrir le toit en tuiles romanes anciennes collectées dans le pays,

En 1980, création de la société des Amis de la Chapelle Saint-Roch pour sa sauvegarde et celui de son environnement par Gaston FRONTIER, amoureux de la chapelle et habitant la maison de son dernier curé Laurent GUYOT. On y a donné, depuis, des récitals de poésie et des concerts de qualité. Quelques célébrations (mariage et baptême) et le chemin de croix du vendredi Saint ont marqué une reprise du culte.

En 1995 le mur de soutènement a été consolidé et restauré. Des travaux d'entretien ont été exécutés par les scouts, la municipalité, un chantier international de jeunesse (1998). En 1999, 3 vitraux réalisés par j KAMD ont été posés.



En 2000 la restauration intérieure des murs et de l'hôtel a été effectuée, ainsi que le dépoussiérage du chemin de croix datant du 19e siècle.

### ***Texte de Mme Odette Frontier***

*A l'heure actuelle, la chapelle n'est plus consacrée  
Ce petit patrimoine de la commune est principalement destiné à accueillir  
les visiteurs et les manifestations culturelles.*

*Les travaux d'entretien se poursuivent grâce aux subventions et au  
dévouement des amis de la chapelle:*

*Travaux sur la toiture principale en 2013*

*Travaux sur toiture du chevet et sacristie en 2016*

*Travaux de consolidation du mur en 2018*

## CONCERT A LA CHAPELLE

L'association des amis de la chapelle a présenté le 27 août 2021 un concert de grande qualité: le trio Elixir d'Amour composé d'une violoncelliste et de deux violonistes, dont l'une, chanteuse lyrique a grandement impressionné l'auditoire; la puissance de sa voix a résonné dans la chapelle qui bénéficie d'une sonorité particulière.



Les airs classiques interprétés étaient suffisamment connus pour séduire de nombreux amateurs, certains, par manque de place, se sont réjouis en écoutant le trio sur les marches de la chapelle, émerveillés par le coucher du soleil sur le site exceptionnel.



## L'ART ET LA MATIERE

Comme chaque année ( excepté en 2020 ) la chapelle a accueilli un artiste contemporain dans le cadre du festival de l' Art et la Matière. Pendant 15 jours en juin, de nombreux visiteurs sont venus découvrir les œuvres de Bruno ZIEGLER qui a investi le lieu de fresques digitales en placo plâtre et de peintures digitales imprimées sur aluminium.

Il s'agit d'un travail de peinture fait au doigt sur écran et transféré sur support, inspiré par la cosmologie et le trou noir de l'univers. Il a également exposé une de ses œuvres au cimetière pour faire écho aux fresques de la tour, un vernissage très apprécié a rassemblé tous les admirateurs et organisateurs. Cette exposition nécessite la présence de 15 permanents sollicités chaque année pour assurer la convivialité et la sécurité du lieu, qu'ils en soient remerciés.

## RESUME DES CONSEILS MUNICIPAUX :

### **Avril 2021:**

#### Vote du budget primitif 2021:

Après présentation détaillée du projet du budget primitif, le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents le budget primitif 2021 proposé par Mme le maire et qui s'équilibre ainsi:

Section de fonctionnement 545,989 €.

Section d'investissement 407,783 €.

#### Taux de taxes foncières

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide d'appliquer pour l'année 2021 les taux suivants aux impôts directs locaux.

Taxes foncières sur le bâti : 34,27%.

Taxes foncières sur le non bâti: 52,93%.

### **Mai 2021:**

#### Défense incendie:

Le maire doit s'assurer de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité de la ressource en eau pour lutter contre les incendies.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention pour adhérer à un groupement de commandes afin d'assurer l'adéquation entre le fonctionnement des réseaux d'eau potable et les équipements de défense extérieure contre l'incendie.

### **Juin 2021:**

Convention avec le Syndicat Départemental d'Energie de la Drome (SDED).

Pour le développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune.

Effacement et fiabilisation des réseaux électriques et téléphonique de la place de l'Eglise.

Montant de la participation communale: 20 934,45 €.

Renforcement des réseaux électrique de la place de l'église.

Montant participation communale 41 143,11 €.

Le chemin piétonnier entre la Grand Rue et la salle des fêtes est terminé et accessible à tous les habitants depuis la bibliothèque.

### **Septembre 2021:**

Locaux ancienne école : Le conseil municipal autorise Mme le maire a signer la convention avec le CAUE concernant l'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage sur une réflexion préalable pour le devenir de l'ancienne école.

La commune a fait appel à Archer pour l'élagage des arbres place de l'église , place des écoles, Espace de la Liberté et square du Midi.

### **Octobre 2021:**

- Achat d'une parcelle le long de l'herbasse pour l'installation de containers poubelles enterrés.

- Mise en place d'une procédure de droit de préemption urbain sur les transactions commerciales.

- Organisation du temps de travail du personnel communal.

- Adhésion à la convention unique en santé et sécurité au travail du CDG26 : signature de la convention.

- Adhésion au pôle archives, numérisation et RGPD du CD26 : signature de la convention.

- Rapport d'activité 2020 du SIABH.

- Tarifs location des salles et des tables et chaises 2022.

- Tarif droit de place 2022.

- Tarifs droit de place de stationnement camions pizzas 2022.

Chemin d'Arthemonay : Suite à l'évènement climatique des 25 et 26 septembre, le chemin est détruit et le réseau de la fibre optique à découvert.

Un devis de remise en état du chemin a été établi d'un montant de 2 737,50 € HT pour la partie concernant la commune de Crépol.



Les réunions des conseils municipaux sont disponibles au public sous forme papier en mairie ou sous <https://crepol.fr/>

## NUMÉROS UTILES :

- Sapeurs-Pompiers → 18          Samu → 15
- Gendarmerie/Police → 17      St Donat → 04.75.45.11.13
- Hôpital de Romans → 04.75.05.75.05
- Pharmacie de garde → <https://pharmaciedegarde.co> ou la gendarmerie
- Centre antipoison et toxicovigilance Lyon → 04.72.11.69.11
- N° pour les personnes malentendantes → 114
- Urgence sociale (enfants disparus) → 116 000
- Allo enfance en danger → 119
- S.O.S Violences conjugales → 3919
- ALMA Maltraitance des personnes → 3977

**Ouverture Mairie :** Lundi de 13h30 à 17h30

Mardi de 14h00 à 19h00

Jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Tél : 04.75.45.62.93

➤ **Action Santé Haute Herbasse :** 2 Place des Ecoles - 26350 Crépol

Contact : Mr Mathieu COURTIAL Coordinateur santé

Mobile : 06.33.51.09.61 Fixe : 04.75.24.15.17

Email : sante.herbasse@gmail.com

**Communauté d'agglomération valence Romans** Tél : 04.75.81.30.30

<https://www.valenceromansagglo.fr>

**Déchetteries intercommunales :** Renseignements au 04.75.81.30.30

▪ **Mours-Saint-Eusèbe** – ZA Rue de Vercors

Du lundi au samedi (sauf le mardi) de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 .

Fermé le jeudi de décembre à février.

▪ **Romans-Sur-Isère** – 12 bis Avenue de la Déportation

Du lundi au samedi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

➤ **Service de dépannage d'urgence Enédis particulier 24h/24 7j/7** Tél : 09.72.67.50.26

➤ **Fourrière animale** Tél : 04.75.41.44.61